



NOTE D'INFORMATION

N° 13/03 – Mars 2013

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division
Evaluation
Prospective et
Pilotage

Les classes préparatoires aux Grandes Ecoles dans l'académie d'AMIENS - rentrée scolaire 2012

C
P
G
E

A la rentrée scolaire 2012, 559 étudiants sont inscrits en première année de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) dans l'académie d'Amiens.

Le taux d'occupation en première année de CPGE est donc de 78% et 158 places sont vacantes.

Le nombre d'étudiants inscrits en première année de CPGE a même baissé par rapport au constat de la rentrée 2011 où 603 étudiants étaient comptabilisés (baisse de - 7,2%).

Or, 777 nouveaux bacheliers de l'académie ont choisi de poursuivre en CPGE en 2012/2013. L'examen des flux d'étudiants permet d'expliquer le taux d'occupation de première année de CPGE constaté dans l'académie d'Amiens à la rentrée scolaire 2012.

Un taux d'occupation perfectible

Un taux de pression sur premier vœu faible

Pour ce qui concerne l'entrée en CPGE dans l'académie d'AMIENS, le taux de pression sur premier vœu est faible.

Depuis 2008, le nombre de vœu 1 est en effet inférieur aux capacités d'accueil. A la rentrée scolaire 2008, 548 bacheliers avaient formulé le souhait d'intégrer une classe préparatoire en premier vœu alors que les capacités d'accueil s'élevaient à 693 places pour un taux de pression sur premier vœu de 0,79. A la rentrée scolaire 2012, les capacités d'accueil portées à 717 places - avec l'ouverture d'une CPGE à Noyon depuis la rentrée scolaire 2011 - restent supérieures au nombre de vœux 1 (503 premiers vœux) soit un taux de pression sur vœu 1 de 0,70.

En 2012, seules trois classes préparatoires justifient d'un nombre de premier vœu supérieur au nombre de places offertes soit un taux de pression au moins égal à 1 (nombre de vœux 1 = nombre de places disponibles) : il s'agit de la classe préparatoire « économique » implantée au lycée Madeleine Michelis, de la classe préparatoire « lettres » et la classe préparatoire « technologie et sciences industrielle (TSI) toutes deux proposées par le lycée Louis Thuillier.

Un nombre de places vacantes important

Par conséquent, le taux d'occupation en première année de classe préparatoire aux Grandes écoles est loin d'être suffisant.

A la rentrée scolaire 2008, le taux d'occupation était de 81,7% (566 places occupées et 127 places disponibles à la rentrée).

Le taux d'occupation a sérieusement baissé à la rentrée scolaire 2010 pour se situer en deçà du seuil de 70% (67,6%). Les capacités d'accueil ont été portées à 771 places alors que, dans le même temps, le nombre d'inscrits (521 élèves) enregistrait une baisse de 10%.

A la rentrée scolaire 2012, le taux d'occupation de 78% - 158 places disponibles pour 717 places offertes - est de nouveau en perte de vitesse (81,4% à la rentrée scolaire 2011), ce qui a d'ailleurs été pointé par le groupe de travail chargé des prévisions d'effectifs dans le post baccalauréat.

Il convient de noter que, si huit classes disposent d'un taux d'occupation supérieur à 80%, trois d'entre elles justifient d'un taux d'occupation inférieur à 50%. Il existe une disparité très forte entre les établissements de l'académie proposant une classe préparatoire aux Grandes Ecoles.

TAUX D'OCCUPATION EN PREMIERE ANNEE DE CPGE

	Capacités d'accueil	Nb de vœux 1	Taux de pression*	Constat de rentrée	Places vacantes	Taux d'occupation
2008	693	548	0,79	566	127	81,7%
2009	705	516	0,73	577	128	81,8%
2010	771	514	0,67	521	250	67,6%
2011	741	538	0,73	603	138	81,4%
2012	717	503	0,70	559	158	78,0%

La relative stabilité du nombre d'inscrits

Sur ces cinq dernières années, à l'exception des rentrées scolaires 2010 avec une baisse significative du nombre d'inscrits (521) et 2011 avec 603 inscrits liée pour partie à l'ouverture d'une CPGE à NOYON, le nombre des inscrits est compris entre 560 et 580 bacheliers.

Ce sont majoritairement des nouveaux bacheliers titulaires du baccalauréat scientifique (349 étudiants sur 559 soit 62,5%) .

Sur les effectifs de première année en 2012/2013, près de 500 nouveaux bacheliers généraux sont comptabilisés. Seuls 27 étudiants de première année ont obtenu lors de la session 2012 un baccalauréat technologique (baccalauréat STT - 15 - baccalauréat STI2d 12).

Or, le nombre de nouveaux bacheliers de l'académie d'Amiens poursuivant en CPGE est bien supérieur au nombre des étudiants inscrits en première année de CPGE dans l'académie :

- rentrée scolaire 2010 : 729 bacheliers s'inscrivent en CPGE pour 521 inscrits dans l'académie ;
- rentrée scolaire 2011 : 800 bacheliers s'inscrivent en CPGE pour 603 inscrits dans l'académie ;
- rentrée scolaire 2012 : 777 bacheliers picards poursuivent en CPGE pour 559 inscrits dans l'académie d'Amiens.

Cette situation n'est donc pas nouvelle : en 2010, 52,9% des bacheliers de l'académie optent pour une poursuite d'études en CPGE hors académie. Plus d'un bachelier sur deux en 2011 et 2012 connaît une trajectoire identique.

Plus d'un bachelier sur deux poursuit en CPGE hors académie

A la rentrée scolaire 2012, 408 bacheliers de l'académie d'Amiens poursuivent en CPGE hors académie.

Dans le département de l'Aisne, 165 bacheliers poursuivent en CPGE dont 112 hors académie (68%).

375 bacheliers du département de l'Oise poursuivent en CPGE dont 201 hors académie (53,5%).

237 bacheliers du département de la Somme sont inscrits en CPGE dont 95 hors académie (40%).

Comme en 2011, les classes préparatoires situées dans l'académie de **PARIS** attirent plus de 142 bacheliers « picards » soit près de 35% des sortants de l'académie.

Plus d'une centaine de bacheliers est issue d'un lycée du département de l'Oise dont les lycées Pierre d'Ailly de Compiègne (17) et Jean Rostand de Chantilly (13). Les bacheliers des départements de l'Aisne et de la Somme y sont affectés de façon résiduelle (une vingtaine de bacheliers pour chacun des deux départements).

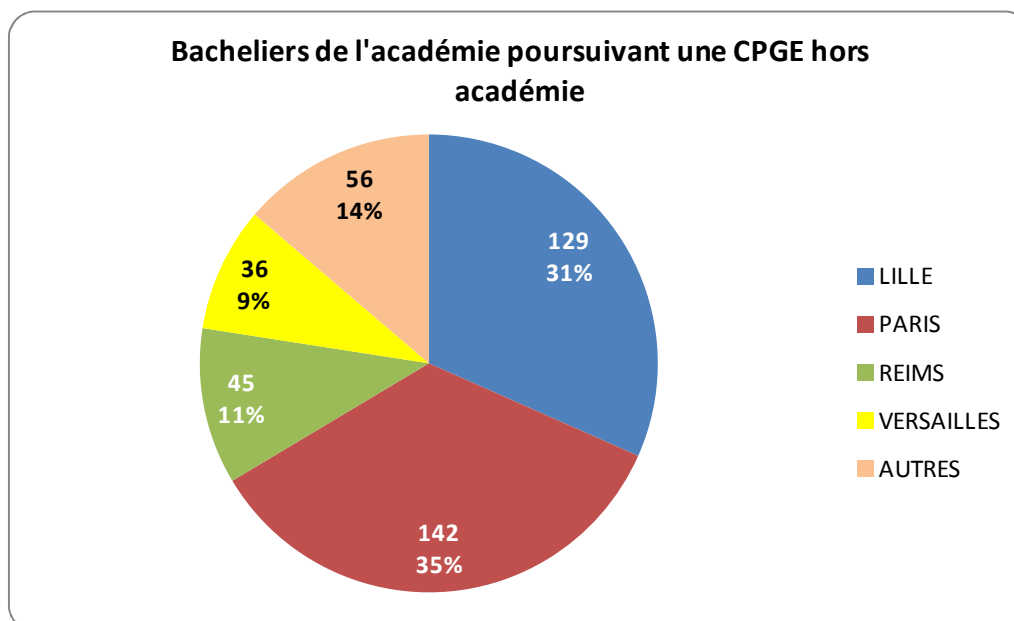
La seconde destination privilégiée des bacheliers de l'académie concerne les CPGE de l'académie de **LILLE** : 129 bacheliers picards poursuivent en 2012 leur formation dans cette académie.

41 bacheliers viennent d'un lycée du département de l'Aisne, 40 du département de l'Oise et 48 du département de la Somme. Dans le département de la Somme, la moitié des bacheliers de l'académie poursuivant leurs études supérieures à LILLE sont issus des lycées privés sous contrat.

Il convient également de citer, parmi les académies qui accueillent en CPGE les bacheliers picards, celles de **REIMS** et de **VERSAILLES** :

45 bacheliers de l'académie, dont la grande majorité vient du département de l'Aisne (42/45), poursuivent dans l'académie de REIMS . A titre d'exemple, le lycée Pierre Méchain de Laon (10) et Gérard de Nerval de Soissons (8) sont les deux lycées « pourvoyeurs » du département.

36 bacheliers de l'académie poursuivent dans l'académie de VERSAILLES. 25 sont issus du département de l'Oise.



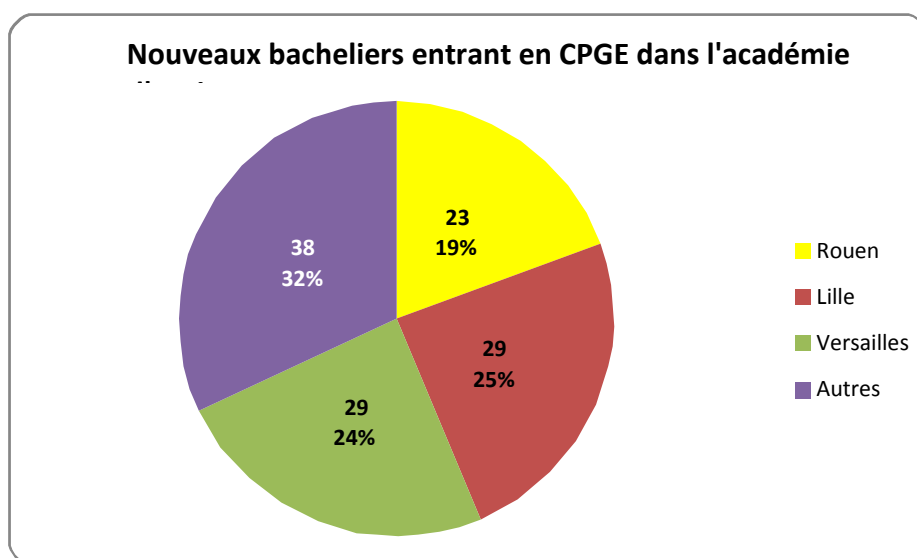
L'origine des entrants dans l'académie d'AMIENS

Si 408 bacheliers de l'académie poursuivent leurs études supérieures dans une autre académie, certains bacheliers font le chemin inverse.

L'académie d'Amiens accueille 185 bacheliers venant d'autres académies et/ ou de l'étranger : 119 nouveaux bacheliers venant d'autres académies et 66 bacheliers venant de l'étranger ou « non scolarisés » en n-1.

Parmi les 119 nouveaux bacheliers venant d'autres académies, les principaux contingents viennent de LILLE (29 bacheliers), Versailles (29 bacheliers) et de ROUEN (23 bacheliers).

Très peu de bacheliers viennent de l'académie de REIMS (7), et de PARIS (5)



Quelles sont les filières attractives ?

La filière BCPST implantée au lycée Louis Thuillier est incontestablement celle qui accueille le plus de bacheliers « extérieurs » : 39 sur un effectif de 87 étudiants.

La filière PCSi accueille 30 bacheliers « extérieurs » pour un effectif de 60 étudiants de première année dont 22 venant de l'étranger (ou d'une destination non renseignée).

La filière PTSI du lycée de Nogent/Oise avec 19 bacheliers « extérieurs » sur un effectif 44 étudiants et la filière MPSI du lycée Pierre d'Ailly de Compiègne avec 18 bacheliers extérieurs sur un effectif de 41 élèves méritent d'être citées.

La filière Lettres la plus attractive est celle implantée au lycée Henri Martin de Saint Quentin (14 bacheliers extérieurs sur un effectif de 37 étudiants en première année).

A l'inverse, les autres filières de Lettres, les filières « Economie » et la filière implantée au lycée de la Hotoie jouissent en ce sens d'une attractivité limitée.

Des différences marquées entre les établissements

Comme indiqué ci dessus, l'académie d'Amiens justifie d'un taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers en CPGE inférieur au taux national : 8,4% en 2011 contre 10,3% au niveau national.

Cette vue d'ensemble masque en fait des disparités importantes entre les départements et les établissements.

Parmi les 777 bacheliers de l'académie poursuivant leurs études en CPGE, 165 sont issus d'un lycée du département de l'Aisne, 375 d'un lycée du département de l'Oise et 237 d'un lycée du département de la Somme.

Si l'on confronte ces données au nombre de bacheliers généraux en 2012, le département de l'Oise est celui qui justifie du meilleur taux de poursuite en CPGE (11%) devant le département de la Somme et le département de l'Aisne (8,5%)

AISNE

Les lycées Gay Lussac de CHAUNY (20 poursuites en CPGE), Henri Martin de Saint Quentin (16 poursuites), Condorcet de Saint Quentin (9 poursuites pour 70 bacheliers généraux) et Gérard de Nerval de Soissons (19 poursuites) justifient d'un taux de poursuite supérieur ou avoisinant les 10% de bacheliers généraux.

Si les trois premiers achalandent majoritairement les filières implantées dans l'académie, les bacheliers du lycée Gérard de Nerval quittent l'académie (à l'exception de deux situations).

Cette même remarque vaut pour la majorité des lycées du département : à titre d'exemple, le lycée Pierre Méchain de Laon avec 15 poursuites dont 13 hors académie.

OISE

Dans ce département, trois lycées justifient d'un taux de poursuite en CPGE (rapporté au nombre de bacheliers généraux 2012) particulièrement honorable.

- le lycée Pierre d'Ailly de Compiègne avec 60 poursuites en CPGE - sur 283 bacheliers généraux en 2012 - justifie d'un taux de poursuite en CPGE de 21,4% ;
- le lycée Curie de Nogent sur Oise avec 32 poursuites justifie d'un taux de poursuite en CPGE de 17,8%
- et le lycée Desnos de Crépy en Valois avec 26 poursuites d'un taux de 14,7%.

D'autres lycées comme le lycée Capet de Senlis, Charles de Gaulle de Compiègne et le lycée Jean Rostand de Chantilly dispose d'un taux de poursuite supérieur à 10%.

SOMME

A l'exception des lycées privés sous contrat qui alimentent davantage les CPGE hors académie, la quasi totalité des établissements publics abonde les filières de l'académie.

Trois établissements justifient d'un taux de poursuite en CPGE important : le lycée Louis Thuillier d'Amiens avec 46 poursuites dont le taux de poursuite est proche de 30% et le lycée Luzarches d'Amiens avec 29 poursuites pour un taux de poursuite en CPGE de 14,2%.

Il convient de préciser que le lycée Lamarck d'Albert rejoint les deux lycées précédemment cités avec un taux de 18% (11 poursuites pour 61 bacheliers généraux). Le lycée Jean Racine de Montdidier (12 poursuites pour 118 bacheliers généraux) justifie d'un taux de poursuite supérieur à 10%.

Conclusion :

Les classes préparatoires aux Grandes Ecoles de l'académie d'Amiens sont en concurrence directe avec celles des académies voisines et plus particulièrement de Paris, Lille et dans une moindre mesure celle de Reims pour les bacheliers du département de l'Aisne.

Il est aujourd'hui impérieux de faire un état des lieux sur l'implantation des CPGE dans l'académie. La question relative au resserrement des capacités d'accueil doit notamment être abordée. Certaines CPGE souffrent incontestablement d'un manque d'attractivité particulièrement marqué comme peuvent en témoigner les indicateurs relatifs au taux de pression sur vœu 1 ou au taux d'occupation de certaines d'entre elles.

La question est de savoir si l'implantation d'une CPGE dans l'est du département de l'Aisne peut conduire à réduire le bilan des entrées/sorties de l'académie. La même réflexion doit être menée pour le sud du département de l'Oise où le nombre de bacheliers poursuivant en CPGE est important.

Il semble également opportun de comprendre pourquoi il existe des disparités très fortes entre les établissements. Si l'on peut comprendre le taux de poursuite des bacheliers généraux en CPGE dans des établissements qui accueillent des CPGE, il n'en demeure pas moins que certains lycées n'alimentent que trop peu les classes préparatoires.